

CLAUDE LATTA

GUIDE DE MONTBRISON
PENDANT
LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

Cahier n° 6
Comité montbrisonnais
du Bicentenaire de la Révolution française
Supplément au n° 38
de Village de Forez
1989

Cette publication fait partie
du programme du Comité Montbrisonnais
du Bicentenaire de la Révolution Française
qui a reçu, par décision du 28 avril 1989
le patronage de
LA MISSION
DU BICENTENAIRE de la REVOLUTION FRANCAISE
et de LA DECLARATION des DROITS de L'HOMME
présidée par M. Jean Noël Jeanneney.



Bicentenaire de la Révolution Française

AVANT-PROPOS

LIEUX DE MEMOIRE

=====

Le Comité montbrisonnais du Bicentenaire de la Révolution française organise les 29 avril et 23 septembre 1989 une visite guidée du Montbrison de la Révolution : visite à travers la ville et ses monuments, avec l'évocation des événements qui se sont déroulés dans l'ancienne capitale des comtes de Forez entre 1787 et 1799.

Il nous a semblé intéressant que l'évocation de ces "lieux de mémoire" que sont, à l'époque révolutionnaire aussi, la salle de la Diana, l'église Notre-Dame, l'hôtel de ville ou la chapelle des Pénitents - et d'autres encore - soit conservée par le son et par l'écrit.

- Une cassette a été enregistrée et sera à la disposition des enseignants voulant faire visiter le "Montbrison de la Révolution" à leurs élèves.

- Le cahier n° 6 du Comité montbrisonnais du Bicentenaire est consacré à un Guide de Montbrison pendant la Révolution, contenant d'ailleurs des explications plus détaillées que celles qui auront été données pendant la visite guidée.

Ce cahier n° 6 sera à la fois un souvenir et une référence pour ceux qui auront participé à la visite guidée et un véritable guide pour ceux qui voudront, individuellement, flâner à travers Montbrison, ses rues et ses monuments, à la recherche du passé révolutionnaire de la ville.

Ici, comme ailleurs, en cette année du Bicentenaire, se lève le souvenir des événements qui, il y a deux cents ans, ont annoncé la liberté au monde.

C. L.

LA DIANA

La Diana est l'un des monuments les plus célèbres et les plus intéressants de Montbrison. Construite en 1296 à l'occasion du mariage de Jean Ier, comte de Forez et d'Alix de Viennois, elle est surmontée d'une voûte ogivale revêtue d'un lambris de bois orné d'un décor héraldique unique en France.

Elle fut longtemps le lieu de réunion des Etats de Forez. Après l'annexion de la province au royaume de France, le roi François Ier, reçu dans cette salle en 1536, la donna au chapitre de la collégiale Notre-Dame. En 1614, la noblesse de Forez s'y rassembla pour préparer la réunion des Etats Généraux - les derniers avant ceux de 1789.

Pendant la période révolutionnaire - les deux années de prérévolution qui la précédèrent - la salle de la Diana fut le théâtre de deux événements importants :

. - L'assemblée du département de Montbrison

En octobre 1787, se tinrent dans la salle de la Diana les premières séances de l'assemblée du département de Montbrison : ces assemblées de département venaient d'être créées, dans une ultime tentative de réorganisation administrative et de réforme de l'Ancien Régime. La généralité de Lyon avait été divisée en six départements. Au niveau de la généralité, une assemblée provinciale avait été mise en place à Lyon. Des assemblées de département furent installées dans chacun des chefs-lieux.

Le 8 octobre 1787 entrèrent solennellement dans cette salle les douze membres de l'assemblée du département qui avaient été désignés par l'assemblée provinciale de Lyon et qui devaient coopter douze autres membres afin que l'assemblée fût complète et pût délibérer. A leur tête, Just, marquis de Rostaing : personnage dont le prestige était immense et dont la personnalité domina en Forez toute la première partie de la Révolution. Ce maréchal de camp de 47 ans venait de s'illustrer dans la guerre d'Amérique sous les ordres du maréchal de Rochambeau et aux côtés des "insurgents" américains. Il avait été blessé à Yorktown, dernière grande bataille de la guerre d'Amérique et, fait chevalier de Cincinnatus, revenait, tel Lafayette, auréolé de la gloire d'avoir combattu pour "la liberté du Nouveau Monde".

Le 8 octobre, le premier travail de l'assemblée fut de répartir les paroisses ou communautés d'habitants en six arrondissements : Montbrison, Saint-Bonnet-le-château, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Galmier, Nervieux et Saint-Rambert. On imagine les membres de l'assemblée penchés sur une carte du Forez et procédant au découpage administratif du nouveau département. Puis, on se sépara après avoir désigné à l'unanimité un secrétaire-greffier, Michel Portier, procureur au bailliage de Montbrison.

Le lendemain, 9 octobre 1787, l'assemblée se réunit à nouveau dans la salle de la Diana pour élire les douze membres qui devaient être cooptés. Au total vingt-quatre membres : douze

représentants des ordres privilégiés (clergé et noblesse), douze représentants du tiers état. Deux Montbrisonnais furent choisis comme syndics : Benoît Caquet, curé de la paroisse Saint-Pierre et Claude Antoine Pupier de Brioude, conseiller au bailliage.

Comme l'assemblée ne devait pas siéger en permanence, elle désigna, en outre, les quatre membres de sa "commission intermédiaire" : Barrieu (de Montbrison et futur maire de la ville), Appoticaire (de St-Rambert) pour le tiers état, Chapuis de Maubou pour la noblesse, et le chanoine du Bessey de Contenson pour le clergé. Le marquis de Rostaing était président de droit de cette commission.

Cette assemblée réalisa un important travail dans le domaine de l'équipement routier, de l'assistance, de l'organisation fiscale. D'une certaine manière, elle prépara la Révolution en donnant aux notables l'occasion de gérer les affaires de la province : on retrouve ces mêmes notables dans les assemblées locales de 1789 et 1790. Ainsi, la "prérévolution" - ainsi que l'appelle l'historien Jean Egret - a-t-elle commencé en Forez dans cette salle...

- L'assemblée du clergé

En mars 1789, les voûtes de la Diana abritèrent les séances de l'assemblée du clergé. Les membres du clergé forézien étaient réunis pour désigner leurs députés aux Etats Généraux et rédiger leur cahier de doléances.

Le 18 mars, les curés ainsi que les représentants du clergé régulier se réunirent et procédèrent d'abord à l'élection de leur président de séance : le chanoine du Bessey de Contenson, doyen du chapitre de l'église collégiale Notre-Dame de Montbrison.

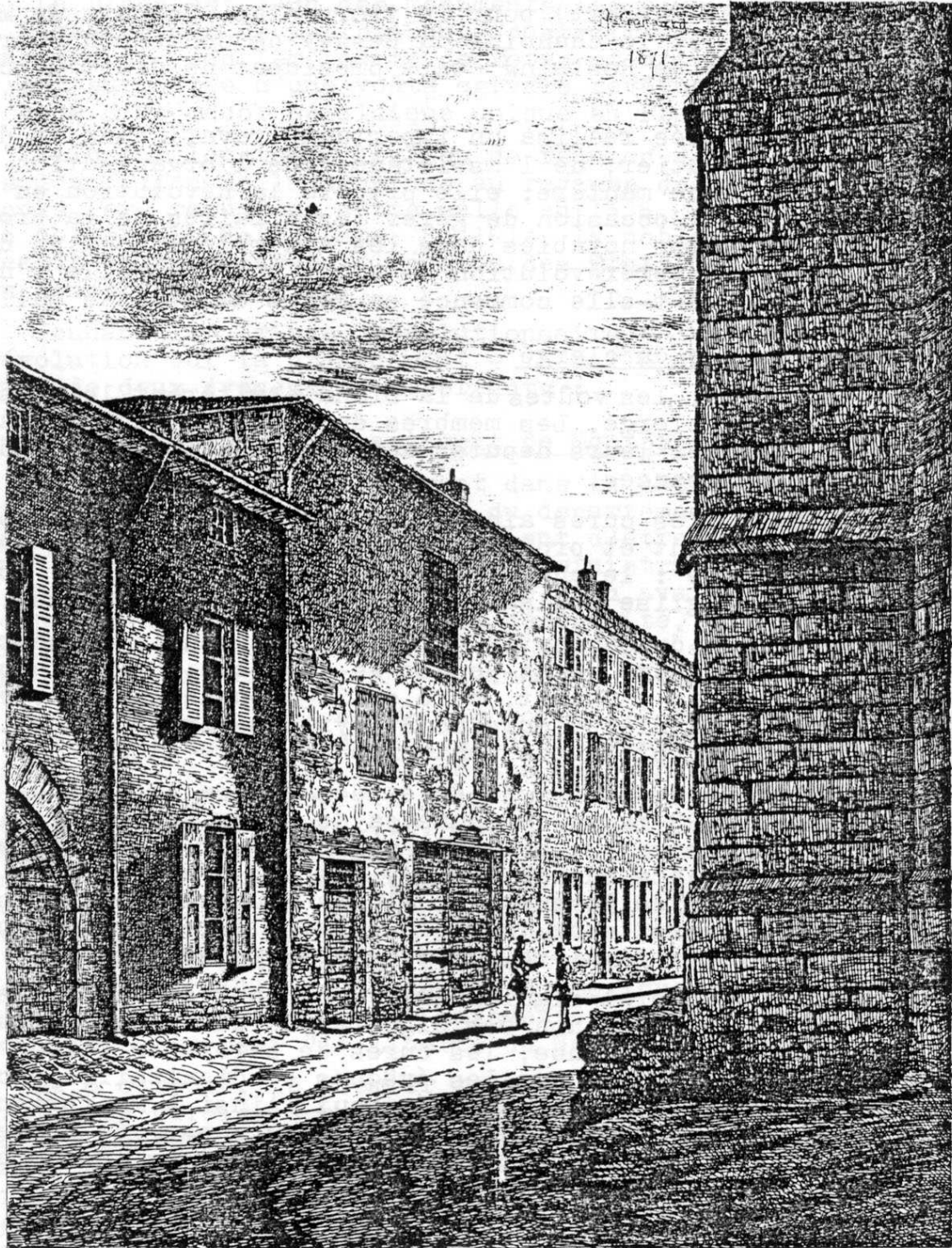
La rédaction du cahier de doléances fut confiée à sept commissaires : Farge, curé de St-Bonnet-le-Château ; Dulac, archiprêtre de St-Etienne ; Chaput, curé de St-Haon-le-Châtel ; Fond, curé de Bessey ; Gagnière, curé de St-Cyr-les-Vignes ; le R.P. Meynier, dominicain et Paulze, chanoine de Notre-Dame.

La rédaction du cahier de doléances occupa la période du 18 au 22 mars. Le 23 mars, on commença de voter pour élire les deux députés du clergé qui devaient aller siéger à Versailles. La lutte semble avoir été chaude. Il n'y eut pas d'élus au premier tour. Goulard, curé de Roanne, fut élu au deuxième tour de scrutin. Le lendemain, 24 mars, deux tours de scrutin furent encore nécessaires pour désigner Gagnière, curé de St-Cyr-les-Vignes.

Résultat électoral significatif : ce sont des curés de paroisses qui sont élus et non des dignitaires du diocèse. D'ailleurs, dans l'ensemble de la France, les curés de paroisses furent quatre à cinq fois plus nombreux que les évêques et dignitaires ecclésiastiques à être élus aux Etats Généraux. Ainsi à Montbrison, Goulard et Gagnière furent-ils préférés à du Bessey de Contenson... Un souffle égalitaire marquait décidément dans tous les domaines le printemps de 1789...

Et lorsqu'à Versailles, le 24 juin 1789, le tiers état se réunit, malgré l'ordre du roi, afin de vérifier les pouvoirs des députés des trois ordres, la majorité des membres du clergé vint le rejoindre : parmi eux, Gagnière et Goulard, élus dans cette salle...

La Diana fut, par la suite, vendue comme bien national et échut finalement à un aubergiste de la ville qui en fit une remise à charrettes et un grenier à foin. Il fallut attendre la restauration de 1862 et la création de la Société historique de la Diana pour qu'elle retrouve une destination plus digne de son passé.



La Diana au XIXe s. avant sa restauration

(dessin d'Henry Gonnard : Henry Gonnard, Monographie de la Diana, Vienne, 1875)

L'EGLISE NOTRE - DAME

=====

L'église Notre-Dame d'Espérance, de style gothique, a été construite entre le XIII^e et le XV^e siècle. C'est le plus célèbre des monuments de Montbrison. Ce n'est pas le lieu d'en faire ici la description et nous nous permettons de renvoyer l'amateur d'art et d'architecture à la brochure que nous lui avons consacrée.

Pendant la Révolution, l'église Notre-Dame joua un rôle important. N'oublions pas qu'elle est non seulement une église mais aussi la plus grande salle de la ville : plusieurs assemblées y furent tenues par ses habitants.

A la veille de la Révolution, ce n'était pas une église paroissiale. Administrée par un chapitre de onze chanoines, elle était entourée du cloître Notre-Dame et des maisons des chanoines, des prêtres prébendiers et de leurs domestiques. Véritable ville dans la ville, le cloître Notre-Dame était fermé de quatre portes.

Les "Te Deum"

Le clergé, on l'oublie souvent, ne fut pas, tout d'abord, hostile à la Révolution. A l'annonce des grands événements de 1789, il s'associa à la joie populaire en chantant dans l'église Notre-Dame plusieurs "Te Deum" : le "Te Deum" est une cérémonie solennelle au cours de laquelle on chante un cantique d'action de grâce pour remercier Dieu ; cantique du XV^e siècle qui commence par ces mots :

"Te Deum laudamus..." : "Nous te louons, Dieu..."

Le 20 juillet 1789, à l'annonce de la prise de la Bastille, un Te Deum fut chanté à Notre-Dame. Les représentants des trois ordres y assistaient. Le soir, la ville illumina.

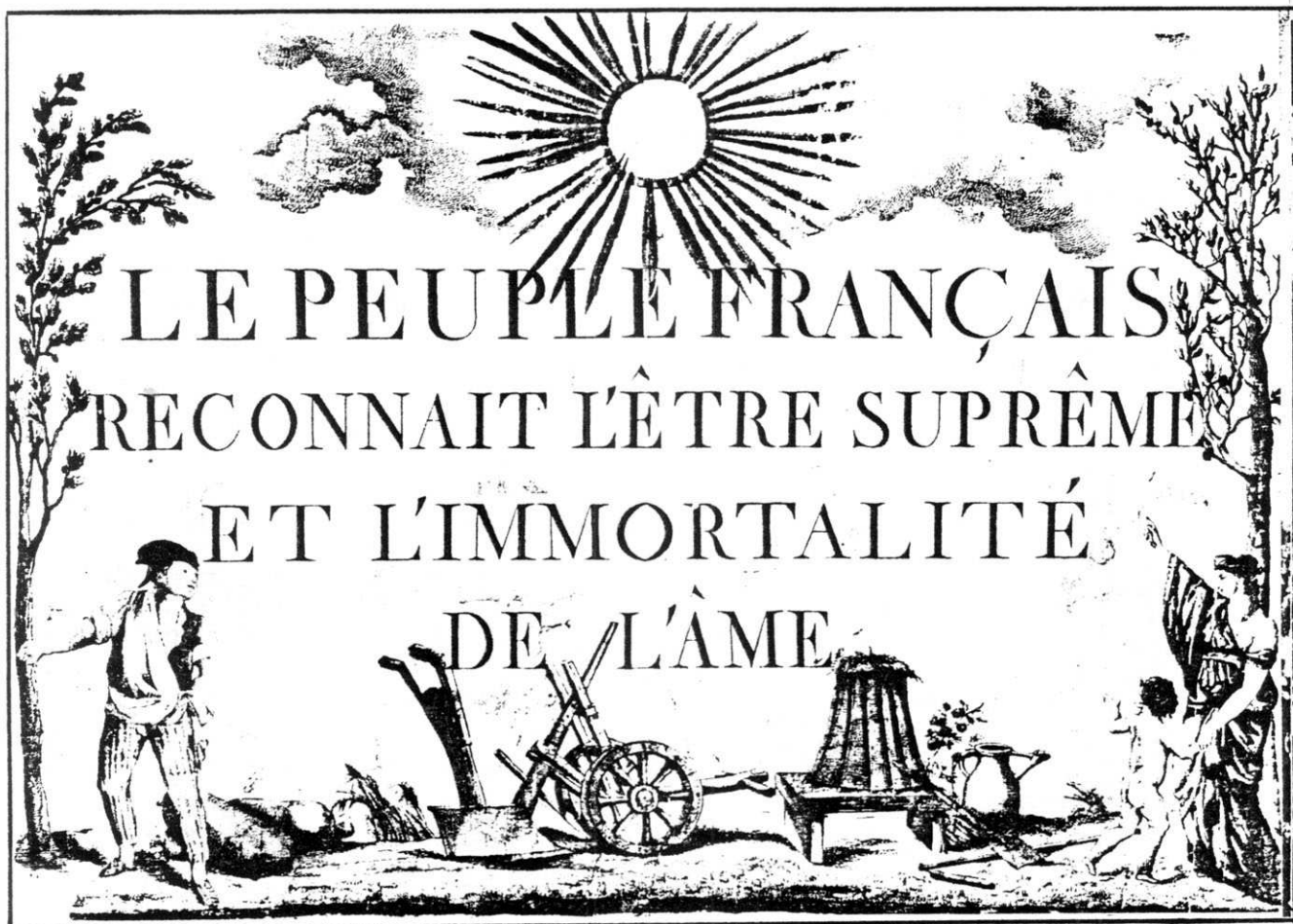
L'annonce de l'abolition des privilèges ("Nuit du 4 août") fut aussi l'occasion d'un Te Deum chanté à Notre-Dame.

Les prestations de serment des nouvelles autorités :

C'est aussi dans l'église Notre-Dame que les nouvelles autorités - le maire, Barrieu, le procureur syndic, Chavassieu, les officiers municipaux - élues à Montbrison en janvier 1791 prêtèrent le serment de fidélité "à la nation, à la loi et au roi". Les membres de la garde nationale, commandés par Lattard du Chevalard vinrent prêter le même serment.

La Constitution civile du clergé

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée nationale vota la Constitution civile du clergé : celle-ci prévoyait que les membres du clergé devaient prêter un serment de fidélité à la Constitution. Il ne semble pas qu'il y eut dans Notre-Dame des prestations de serment puisque les chanoines refusèrent d'accepter la nouvelle organisation de l'église. D'ailleurs, à Montbrison, un seul curé de paroisse - celui de Saint-André - et sept Oratoriens (12,9 %



Dessin allégorique symbolisant le décret du 7 mai 1794 :
"Le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme"(art. 1).

(in E. Berl : Le 9 Thermidor, Paris, Hachette, 1965, p.63)

du clergé montbrisonnais) acceptèrent de prêter ce serment.

La dissolution du chapitre des chanoines

Le chapitre des chanoines de Notre-Dame tombait sous le coup du décret de dissolution des ordres religieux. En fait, il continua à siéger et les chanoines à célébrer dans Notre-Dame les offices. Le 26 novembre 1790, il éleva une protestation dans laquelle il déclarait son attachement au pape, "chef visible de l'Eglise", qui avait condamné la Constitution civile du clergé. Les autorités du district ripostèrent en interdisant aux chanoines de se réunir dans l'église Notre-Dame et en leur ordonnant de quitter les maisons qu'ils occupaient - celles-ci furent ultérieurement vendues comme biens nationaux.

La fermeture de l'église Notre-Dame. Sa transformation en caserne

L'agitation religieuse continuant, la municipalité jacobine, dirigée par Pierre Dubouchet, médecin à Montbrison et qui venait d'être élu membre de la Convention nationale, ordonna en 1792 la fermeture de l'église Notre-Dame, désormais interdite au culte.

Dès octobre 1792, elle fut transformée en caserne : plusieurs milliers de fantassins et de cavaliers y furent logés. "Ce fut - écrit Marguerite Fournier - le ravage le plus complet. Le plomb des vitraux et celui des orgues fut converti en balles, les boiserie sculptées brûlées, les cloches brisées, à l'exception de la plus grosse, Sauveterre et de Bourbon qui lui servait de contrepoids" (1)

L'assemblée du 24 juin 1793

En 1793, l'église Notre-Dame avait dû être libérée de ses occupants. En effet, le 24 juin s'y tint une assemblée du Montbrisonnais qui décida du ralliement de la ville à l'insurrection fédéraliste de Lyon.

En effet, le 29 mai 1793 avait éclaté à Lyon une insurrection "fédéraliste" - d'inspiration girondine - au moment même où, à Paris, les Montagnards l'emportaient sur les Girondins. Dès le 1er juin, la municipalité modérée de Montbrison adressa ses félicitations aux Lyonnais qui, de leur côté, faisaient appel au soutien de toutes les communes du département de Rhône-et-Loire.

Le 24 juin 1793, une assemblée se tint dans l'église Notre-Dame afin de désigner les députés qui se rendraient à Lyon. L'assemblée fut mouvementée. Les représentants de vingt-cinq communes des environs - dont ceux de Moingt et de Savigneux - protestèrent contre cette initiative. Plusieurs patriotes, jugeant la réunion illégale, se retirèrent. Finalement aucun vote n'eut lieu et l'assemblée se sépara au milieu d'un tapage extraordinaire. Cependant les partisans des Lyonnais se réunirent, peut-être le même jour : dix-neuf délégués du district de Montbrison furent désignés. Le 30 juin 1793, ils participèrent à Lyon à une assemblée qui désigna une "commission républicaine de salut public" : véritable **gouvernement** insurrectionnel dressé contre la Convention. Les Girondins lyonnais furent rapidement débordés par les

1) Marguerite Fournier Néel : Montbrison, Coeur du Forez (Montbrison, imp. S.M.I.C., 3e éd. 1988), p. 32.

royalistes ; le général de Précy, ancien membre de la garde constitutionnelle de Louis XVI, fut désigné pour commander l'armée lyonnaise.

Le culte de la Raison et de l'Etre suprême

Lyon vaincu, la Terreur s'abattit sur le Forez. Javogues fut envoyé à Montbrison comme représentant en mission. Il prit un décret décidant que "les édifices connus sous le nom d'églises" seraient convertis en temples de la Raison. Une cérémonie eut-elle lieu à Montbrison ? cela nous paraît peu probable : aucun document, aucune tradition orale ne l'atteste.

Mais Robespierre était favorable à la création d'une nouvelle religion, organisant le culte de l'Etre suprême, c'est-à-dire le Dieu des "philosophes" du XVIII^e siècle. Un décret proclama que "le peuple français" reconnaissait "l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme". Le 20 prairial, plusieurs communes de la Loire célébrèrent, comme à Paris, la fête de l'Etre suprême. A Montbrison, la municipalité décida que la cérémonie aurait lieu dans l'église Notre-Dame. Comme l'édifice avait beaucoup souffert du casernement des troupes, les citoyens furent invités à concourir à la remise en état de l'édifice qui fut adapté à la célébration du nouveau culte : le jubé de pierre qui séparait le chœur de la nef fut brisé et ses débris jetés dans les fossés de la ville. A son emplacement fut aménagée une vaste estrade sur laquelle fut proclamée l'existence de l'Etre suprême.

Le rétablissement du culte catholique à Notre-Dame

Après le 9 Thermidor (chute de Robespierre), vint l'apaisement. Le 3 ventôse an III (21 février 1795) un décret de la Convention thermidorienne rétablit la liberté du culte à condition que les cérémonies aient un caractère strictement privé. La municipalité de Montbrison prit un arrêté permettant la réouverture au culte catholique de l'église Notre-Dame, de l'église Sainte-Anne et de la chapelle des Pénitents. Soixante-treize citoyens montbrisonnais adressèrent le 15 thermidor an III (2 août 1795) une lettre au maire de la ville afin d'être autorisés à remettre en état l'église Notre-Dame et à transporter dans l'ancienne collégiale des objets du culte, des tableaux et même des lustres qui se trouvaient dans les autres églises. Le 22 thermidor suivant, la municipalité fit droit à cette requête.

Six ans plus tard, en 1801, le Concordat fut signé entre la France et l'Eglise. Le 2 mars 1803, la collégiale, devenue église paroissiale, fut solennellement rendue au culte. Les curés qui se succédèrent - l'abbé Populus fut le premier d'entre eux - remirent progressivement en état l'église Notre-Dame.

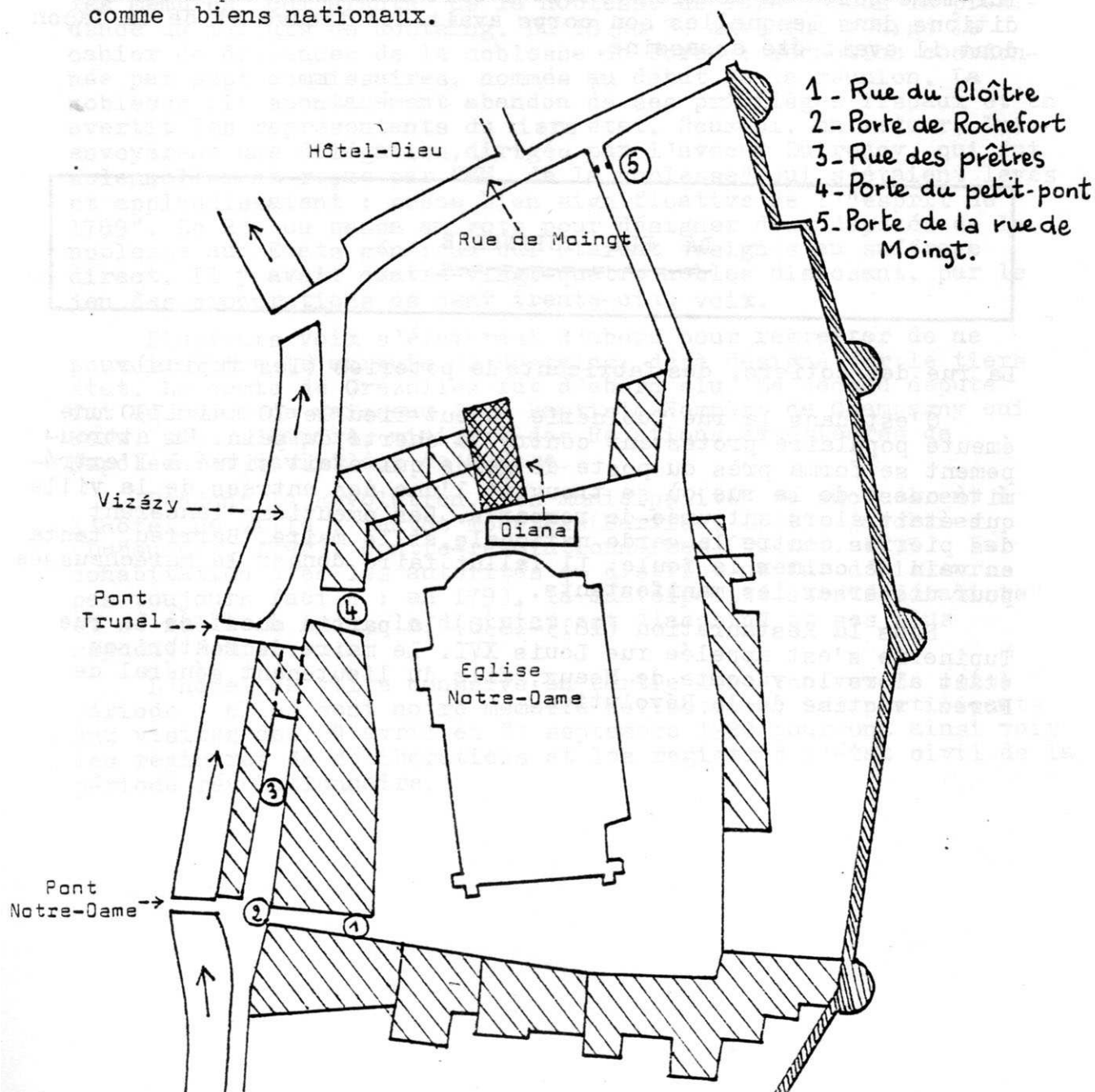
LE CLOITRE NOTRE - DAME

=====

Le 11 mai 1790, un attroupement se forma devant l'entrée du cloître Notre-Dame ; le pain manquait : émeute classique de la faim. Déjà, la veille, une émeute avait eu lieu devant le poste de garde de la rue Tupinerie.

La municipalité proclama la loi martiale et interdit tout rassemblement. Mais elle décida aussi une imposition de 8 000 livres afin d'acheter du blé "pour le soulagement des pauvres".

Biens d'église "mis à la disposition de la Nation", les maisons qui encadrent le cloître Notre-Dame furent vendues comme biens nationaux.



LES QUAIS DU VIZEZY . L'ASSASSINAT DE "BRANCHE D'OR"

=====

L'été 1795 fut marqué, à Montbrison, par une véritable "Terreur blanche". Les jeunes royalistes (les "Muscadins") portant cocarde blanche et organisés en bandes (les "assommeurs") firent une véritable "chasse aux Mathevons" (les Jacobins). Dix-sept d'entre eux furent assassinés à Montbrison : généralement on les arrêtait chez eux, de nuit, on les traînait dehors où il étaient tués à coups de pistolet et de sabre. Leurs corps étaient découverts au petit matin. Ainsi découvrit-on sur les quais du Vizézy le corps d'Antoine Giraud, dit "Branche d'or", tisserand à Montbrison : le fait dut marquer l'opinion et son acte de décès lui-même porte la mention - tout à fait inhabituelle - des conditions dans lesquelles son corps avait été trouvé et de la façon dont il avait été assassiné.

LA RUE TUPINERIE

=====

La rue des potiers, des fabricants de poteries (les tupins).

C'est dans la rue Tupinerie qu'eut lieu le 10 mai 1790 une émeute populaire protestant contre la cherté du pain. Un attroupement se forma près du poste de garde qui était situé à l'extrémité ouest de la rue où se trouvait l'une des entrées de la ville qui était alors entourée de remparts. Les émeutiers lancèrent des pierres contre la garde nationale, et le maire, Barrieu, tenta en vain de calmer la foule. Il fallut faire donner la maréchaussée pour disperser les manifestants.

Sous la Restauration (1815-1830) la partie ouest de la rue Tupinerie s'est appelée rue Louis XVI. Le maire de Montbrison était alors le vicomte de Meaux, fils du lieutenant général de Forez victime de la Révolution.

L'HOTEL DE VILLE

(ancien couvent des Cordeliers)

L'hôtel de ville de Montbrison est un ancien couvent de Cordeliers - c'est-à-dire de Franciscains - fondé en 1223. En 1789, il n'était plus occupé que par trois moines cordeliers. Depuis longtemps, il faisait office de "maison commune" et les échevins de la ville se réunissaient salle du chapitre.

C'est à l'hôtel de ville que se réunirent, le 18 mars 1789, les membres "comparants" de la noblesse de Forez, sous la présidence du marquis de Rostaing. Du 18 au 23 mars fut rédigé le cahier de doléances de la noblesse de Forez : rédaction coordonnée par sept commissaires, nommés au début de la réunion. La noblesse fit spontanément abandon de ses privilèges fiscaux et en avertit les représentants du tiers état. Ceux-ci, en retour, lui envoyèrent une délégation, dirigée par l'avocat Dutroncy, qui fut solennellement reçue par "MM. de la noblesse" qui s'étaient levés et applaudissaient : scène bien significative de l'"esprit de 1789". Le 23, on passa au vote pour désigner deux députés de la noblesse aux Etats généraux qui étaient désignés au suffrage direct. Il y avait quatre-vingt-quatre nobles disposant, par le jeu des procurations de cent trente-cinq voix.

Plusieurs voix s'élevèrent d'abord pour regretter de ne pouvoir élire le marquis de Rostaing, déjà désigné par le tiers état. Le comte de Grézolles fut d'abord élu. Le second député fut le major de vaisseau Jean Baptiste Nompère de Champagny qui sera, sous l'Empire, ministre des Relations extérieures de Napoléon et devint duc de Cadore.

Pendant la Révolution, les municipalités se succédèrent à l'hôtel de ville : tantôt modérées (Barrieu, 1789), jacobines (Dubouchet, 1792), contre-révolutionnaires (Duguet, 1795). La cohabitation avec les autorités du district ne fut d'ailleurs pas toujours facile : en 1793, la municipalité est "fédéraliste" et se rallie à Lyon, le district est "jacobin" et ses élus gagnent Feurs...

L'hôtel de ville conserve en partie les archives de cette période : elles sont notre mémoire collective ; les participants aux visites des 29 avril et 23 septembre 1989 pourront ainsi voir les registres de délibérations et les registres d'état civil de la période révolutionnaire.

LA RUE FRANCISQUE REYMOND

La rue Francisque Reymond porte le nom d'un député républicain de la IIIe République dont le tombeau est au cimetière de Montbrison.

Elle occupe l'emplacement de la nef de l'ancienne église Saint-André qui était celle de la paroisse la plus peuplée de Montbrison.

Désaffectée en 1792, l'église Saint-André fut en partie détruite et les anciennes chapelles latérales - à l'emplacement actuel des maisons qui la bordent - furent louées aux bouchers de la ville.

Elle fut employée pour produire le salpêtre nécessaire à la fabrication de la poudre : un texte de 1795 le mentionne.

En 1866, les ruines de l'église furent mises en vente par la municipalité et achetées par la famille Reymond qui réalisa une opération de lotissement qui lui a donné son aspect actuel.

LA LOGE MACONNIQUE

Montbrison eut une loge maçonnique dès 1751. La franc-maçonnerie - qui, sous différentes obédiences, existe toujours - est à la fois une organisation philanthropique et une société de pensée qui se donne pour but l'amélioration de l'Humanité et celle de chacun de ses membres.

La loge de St-Jean de la Réunion des Elus était située boulevard Carnot et la maison qui abritait le Temple maçonnique existe toujours : la porte d'entrée est encadrée de deux colonnes traditionnelles J (Jakin) et B (Boaz) qui représentent les colonnes d'airain érigées devant le temple de Salomon et nommées dans la Bible (1)

La loge de Montbrison était en 1789 dirigée par Hubert Leconte, écuyer, receveur des tailles à Montbrison et comptait vingt-trois membres.

La franc-maçonnerie ne fut pas, comme on l'a parfois écrit, l'organisation "satanique" et intrigante qui aurait préparé dans l'ombre la Révolution. Elle a joué deux rôles :

- elle a contribué à la diffusion des "Lumières". Ses

1) Maison portant le n° 27 et abritant le siège social de l'entreprise S.O.M.E.L.E.C.

membres sont, en général, des lecteurs des philosophes du XVIII^e siècle.

- Elle est une organisation égalitaire dans une société d'Ordres où les privilèges fondent les inégalités. Les "Frères" - qu'ils soient d'origine aristocratique ou bourgeoise - y firent l'apprentissage de l'Egalité. Ils prirent généralement, en 1789, le parti de la Révolution. Mais plusieurs d'entre eux furent victimes de la Terreur. Le Vénérable (1) Hubert Leconte est guillotiné à Lyon le 19 mars 1794.

LA CHAPELLE DES PENITENTS

(actuel centre d'animation des Pénitents)

La chapelle des Pénitents fut l'un des hauts lieux de la Révolution à Montbrison. Elle était le siège de la confrérie des Pénitents du Confalon fondée en 1591 à Montbrison. La chapelle avait été érigée en 1731 : l'intérieur était à une nef unique, non voûtée.

La préparation des Etats Généraux

- En mars 1789, les représentants du tiers état de Montbrison se réunirent dans la chapelle des Pénitents. Ils avaient été désignés par les hommes âgés de plus de 25 ans inscrits sur les registres des impositions et par les membres des corporations.

Quatre échevins de Montbrison présidèrent la séance au cours de laquelle fut rédigé le cahier de doléances de Montbrison qui insistait sur une double nécessité : celle de rendre le "pouvoir législatif" à la "Nation assemblée" et sur l'abolition des privilèges.

- Du 9 au 15 mars 1789 se rassemblèrent les 738 délégués du tiers état du bailliage de Montbrison et du bailliage secondaire de Bourg-Argental qui lui était rattaché. Se trouvant trop nombreux - ils ne purent sans doute pas tous entrer dans la chapelle ! - ils se réduisirent au quart (186 délégués) par voie d'élection et siégèrent sous la présidence de Durand-Antoine de Meaux, lieutenant général du bailliage. On fit la synthèse des 292 cahiers de doléances rédigés dans les paroisses : un cahier unique fut soumis à l'approbation des présents.

- Le 16 mars 1789, à 8 h du matin, dans cette même chapelle des Pénitents, se tint une assemblée plénière des trois ordres, sous la présidence du marquis de Rostaing, bailli de Forez qui arriva entouré de la milice bourgeoise.

La séance, par sa disposition matérielle, préfigure celle

1) Le Vénérable est le président de la loge, élu pour un an et rééligible.

des états généraux : Rostaing prit place près de l'autel, le clergé à sa droite, la noblesse à sa gauche et le tiers état en face du bailli. L'abbé Thiers, aumônier de la confrérie des Pénitents dit la messe et appela sur les participants les lumières de l'Esprit saint. Puis les représentants des trois ordres prêtèrent individuellement le serment d'être fidèles "au roi et à la patrie". Puis Rostaing indiqua que les trois ordres tiendraient séparément leurs séances : le tiers état aux Pénitents, le clergé à la Diana et la noblesse aux Cordeliers. On se sépara après s'être promis mutuellement de se tenir au courant des délibérations et des décisions prises séparément.

- Le 18 mars 1789, l'assemblée du tiers état commença ses délibérations. Le 22 mars, le marquis de Rostaing fut élu, presque à l'unanimité et au premier tour de scrutin, député du tiers état : l'un des huit nobles qui, dans le royaume, furent, tel Mirabeau, élus du tiers. Comme Rostaing siégeait avec la noblesse, on lui envoya aux Cordeliers une délégation de 24 membres pour lui demander son acceptation - qui ne faisait d'ailleurs aucun doute. Le même jour, Blaise Jamier, bourgeois de Montbrison, fut également élu.

Le 23 mars, on désigna les deux autres députés : Richard de Maisonneuve, greffier au bailliage de Bourg-Argental et Delandine, un avocat de Néronde, furent élus. La compétition avait été rude : Jamier, Richard et Delandine ne furent élus qu'au troisième tour de scrutin.

L'assemblée du 20 juillet 1789

A la nouvelle du renvoi de Necker et du rassemblement, autour de Versailles où se tenaient les Etats Généraux - de troupes appelées par le roi, l'émotion fut grande à Montbrison. A l'initiative de Michel Portier, procureur, les électeurs des trois ordres se rassemblèrent dans la chapelle des Pénitents. On ne connaissait pas encore la prise de la Bastille et la capitulation du roi. On décida donc que si le roi maintenait ses décisions, on était prêt à aller jusqu'à la grève de l'impôt. Mais une lettre du marquis de Rostaing annonça la prise de la Bastille : Te Deum à Notre-Dame et illumination de la ville marquèrent la joie des Montbrisonnais.

La section de vote des Pénitents

En 1790-1791, furent mises en place à Montbrison les nouvelles institutions créées par l'Assemblée constituante : assemblée et directoire du district de Montbrison et municipalité. Seuls votaient les citoyens actifs. Ils étaient répartis en deux sections électorales : les Pénitents et l'Oratoire. Ils votèrent donc ici en janvier 1791. Barrieu, avocat, devint maire de Montbrison.

La Société populaire de Montbrison

La chapelle des Pénitents fut aussi le siège de la Société populaire. Elle fut fondée dès la fin de 1790 (ou au début de 1791). Elle s'appela d'abord "Société des Amis de la Constitution". Après l'application de la Constitution civile du clergé on la voit dénoncer l'action des prêtres réfractaires.

Lorsque Montbrison adhéra à l'insurrection fédéraliste de Lyon, les locaux de la Société furent saccagés par les contre-

révolutionnaires et ses statuts brûlés près de l'arbre de la Liberté.

A la fin de 1793, elle se reconstitua sous le nom de Société populaire. Elle rassemblait les Jacobins montbrisonnais et correspondait avec le Club des Jacobins de Paris. Les archives départementales de Saint-Etienne possèdent la liste de ses 169 membres ainsi que ses registres de délibérations. Rambert Javogues - père du conventionnel - la présidait. Elle rassemblait la fraction jacobine de la bourgeoisie (essentiellement des hommes de loi), des artisans et des boutiquiers, des tisserands et des jardiniers - la partie la plus modeste de la population : le peuple des "sans culottes" de l'an II à Montbrison ...



Chereau : eau-forte (B.N. Cabinet des Estampes)

(in A.Soboul, La Révolution française, Paris, Arthaud, 1983, p. 108, H.T.)

L'HOTEL DE MEAUX

(lycée privé Montalembert)

L'actuel lycée privé Montalembert est l'ancien hôtel particulier des vicomtes de Meaux dont les armes ornent le très beau portail d'entrée : "d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un trèfle".

La famille de Meaux paya un lourd tribut à la Révolution.

- Durand Antoine de Meaux était en 1789 le lieutenant général du bailliage de Forez. Il fut en 1787 membre de l'assemblée provinciale de Lyon puis présida, en mars 1789, l'assemblée du tiers état qui se tint dans la chapelle des Pénitents. Très tôt, il manifesta son opposition au cours nouveau des événements : en transmettant au garde des sceaux le résultat des Etats Généraux, le lieutenant général lui faisait part de ses inquiétudes devant la montée des idées nouvelles et l'agitation régnant en Forez. En 1793, il fut arrêté à la porte de cet hôtel alors qu'il descendait de cheval et conduit comme "contre-révolutionnaire" devant le tribunal révolutionnaire de Feurs. Condamné à mort, il fut exécuté le 28 décembre 1793.

- Son frère Camille de Meaux, dit le chevalier de Merlieu (1) avait d'abord été plus favorable à la Révolution de 1789. Officier, il était chevalier de Saint-Louis. Il participa à l'insurrection "fédéraliste" de Lyon, sous les ordres du général de Précy. Condamné à mort, il fut exécuté à Lyon le 25 novembre 1793.

Le comité de surveillance s'installa en 1793-1794 dans l'hôtel de Meaux, réquisitionné pour la circonstance. Il était formé de douze membres choisis par Javogues, parmi les membres de la Société populaire. Il se réserva un "appartement" pour ses "séances", un autre pour ses "archives".

Le comité de surveillance était le "bras séculier" de la Terreur : il recevait les dénonciations, délivrait les mandats de perquisition et d'arrestation.

En 1815, le général Mouton-Duvernet, ancien soldat de la Révolution devenu général d'Empire, qui s'était rallié à Napoléon Ier durant les Cent-jours, fut logé chez le vicomte de Meaux qui, conseiller municipal, faisait office de maire de Montbrison en l'absence de plusieurs de ses collègues. Les deux hommes apprirent à s'estimer. Décrété d'arrestation après le retour de Louis XVIII, le général fut alors caché par le vicomte de Meaux pourtant royaliste convaincu mais qui, homme d'honneur, protégea celui qui était son hôte. Mais le général Mouton-Duvernet, qui n'avait pas, sans doute, conscience du danger qu'il courait à se présenter

1) La famille de Meaux possédait le château de Merlieu, à Savigneux : elle le tenait de la famille Puy du Périer. Etienne de Meaux (1698-1746), père de Durand Antoine et de Camille avait épousé Jeanne Marie Louise Puy du Périer.

devant une justice influencée par l'esprit de vengeance qui régnait, décida de se livrer. Il écrivit à M. de Nonneville, le préfet du département : on convint du lieu de rendez-vous - devant l'église Saint-Pierre - et le préfet emmena le général à la préfecture. De là, il fut envoyé à Lyon et, comme le maréchal Ney, condamné à mort et fusillé.



Armes de la famille de Meaux

LA RUE SAINT - PIERRE

Le numéro 7 est l'ancien hôtel particulier des Girard de Vaugirard qui possédaient le château de Vaugirard sur la commune de Champdieu.

Jean Baptiste, baron de Vaugirard (1735-1819), lieutenant colonel au Royal Roussillon puis maréchal de camp fut à l'époque de la "Grande Peur" (1789) choisi par les notables montbrisonnais pour organiser la défense de la ville.

LE PALAIS DE JUSTICE ET LE CENTRE MUSICAL

(l'ancien couvent des Visitandines)

Le couvent des Visitandines fut construit aux XVII^e et XVIII^e siècles ; on utilisa largement les pierres de l'ancien château des comtes de Forez qui avait été démantelé en 1596. L'église Sainte-Marie fut construite au début du XVIII^e siècle sur les plans de Martin de Noinville, élève de Mansart.

Le bâtiment des Visitandines fut, en 1789, "mis à la disposition de la Nation". A l'époque de la Terreur, le couvent devint une prison. Les "contre-révolutionnaires" et les "suspects" y étaient enfermés avant d'être conduits à Feurs pour y être jugés. Après Thermidor, une vingtaine de "rescapés" de la Terreur furent libérés après le passage des représentants en mission.

Dans l'église Sainte-Marie s'installa, en août 1790, le tribunal du district. Les juges étaient désormais élus par les "électeurs" (1). Les nouveaux juges furent tous des hommes de loi ayant exercé diverses fonctions judiciaires ou juridiques sous l'Ancien Régime : André Rousset, "homme de loi" ; Michel Jean, "ancien avocat au bailliage" ; Jean Baptiste Régnier, ancien conseiller à la châtellenie de Feurs ; Jean-Baptiste Dupuy, ancien avocat - et futur Conventionnel régicide - Durand-Antoine de Meaux, ancien lieutenant général du bailliage et qui, sans être candidat, avait obtenu le plus de suffrages, refusa la fonction à laquelle il était élu en invoquant des raisons de santé : en réalité son refus devait être de nature politique comme le montre son attitude très réservée, dès mars 1789, vis-à-vis de l'évolution des événements.

Lorsqu'en 1795 Montbrison devint le chef-lieu du département de la Loire, le tribunal criminel (2) s'installa dans l'ancienne église Sainte-Marie. Le tribunal correctionnel trouva lui aussi sa place dans l'ancien couvent des Visitandines.



-
- 1) Les "électeurs" devaient justifier d'un cens électoral ou quotité d'impôts équivalant à dix journées de travail. Une loi du 27 août 1791 augmenta le cens électoral. Ces électeurs réunis au chef-lieu désignaient non seulement les députés mais aussi les juges, les évêques, les curés, les membres de l'administration départementale.
 - 2) Equivalent de la cour d'assises actuelle.

RUE DES VISITANDINES

=====

Au-dessus du mur qui domine la rue des Visitandines (1) se trouvaient l'ancien palais de justice et les anciennes prisons, dont il ne reste pratiquement rien. C'est là qu'en 1788, l'intendant Terray, venu de Lyon à cheval, escorté par la troupe, vint imposer aux conseillers du bailliage l'enregistrement des édits royaux de mai 1788 : véritable "lit de justice" à l'échelle locale. Les conseillers du bailliage manifestèrent leurs réticences et leur opposition mais ne pouvaient refuser d'obéir aux ordres du roi. Leur attitude est cependant caractéristique de cette "révolution aristocratique" qui annonce l'année 1789.

LA RUE DU PALAIS DE JUSTICE

=====

La maison de Javogues

Au numéro 3 de la rue du palais de justice se trouve la maison de Javogues. La façade avec tourelles en avancées a été restaurée au début du siècle par M. Mehié-Cadié, juge au tribunal de Montbrison, qui a reculé la façade et mis en saillie une tourelle à vis du XVI^e siècle. A l'intérieur, on voit de grandes pièces avec plafonds à la française et dans l'une de celles-ci, au-dessus d'une cheminée, on voit sur un trumeau des emblèmes de justice (main, balances) rappelant peut-être les fonctions d'hommes de loi exercées par les ancêtres du Conventionnel. C'est là que vinrent habiter, en 1771, Rambert Javogues et sa femme Jeanne Coignet. Rambert Javogues était originaire de Bellegarde-en-Forez où sa maison existe encore. Il était notaire royal, avocat en parlement, vice-gérant de la châtellenie de Feurs.

Son fils, Claude Javogues (1759-1796) se rendit célèbre comme membre de la Convention puis comme représentant en mission dans le département de la Loire.

Né à Bellegarde, il fit ses études au collège de Montbrison puis à l'université de Valence. En 1785, il devint avocat à Montbrison. En 1791, il fut administrateur du district de Montbrison. L'année suivante, il fut élu député de Rhône-et-Loire à la Convention nationale et prit place sur les bancs de la "Montagne" aux côtés de Pierre Dubouchet, médecin et maire de Montbrison et de Jean Baptiste Dupuy, juge au tribunal civil. En janvier 1793, les trois hommes votèrent la mort du roi. Un rapport

1) Ancienne rue des Prisons. Ce mur s'est, il y a quelques mois, en partie écroulé et est en cours de réfection (1989).

de Tallien au comité de Salut public confirme la tradition orale qui veut que les royalistes montbrisonnais aient teint de sang de boucherie la porte de la maison de Javogues : marque et affront que Claude Javogues ne dut sans doute pas oublier...

En juillet 1793, Claude Javogues fut envoyé en mission en Rhône-et-Loire où Lyon s'était révolté contre la Convention. L'insurrection s'était étendue à une grande partie du Forez, et Montbrison, pendant plusieurs mois, n'obéit plus aux autorités de la République. Javogues fut chargé de rétablir l'autorité de la Convention. Il dirigea lui-même la colonne armée qui, en septembre 1793, arriva à Montbrison. Il prit le fameux décret du 29 octobre 1793 ordonnant la destruction des murailles de la ville rebaptisée Montbrisé.

Javogues, installé à Feurs, exerça dans le nouveau département de la Loire qui venait d'être créé la plénitude du pouvoir révolutionnaire que la Convention lui avait confié, en s'appuyant sur les sociétés populaires et les comités de surveillance. Il prit trois grandes mesures : arrestations de "Muscadins" qui furent envoyés à Feurs pour y être jugés par la commission de justice populaire puis par la commission militaire qui prononcèrent 64 condamnations à mort ; mesures violentes de déchristianisation ; institution d'une "taxe sur les riches".

Javogues fut rappelé à Paris en février 1795 : le comité de Salut public lui reprochait d'agir de façon trop personnelle sans rendre compte régulièrement de sa mission et de s'être livré à des attaques politiques et injustifiées contre Couthon.

Resté à Paris, Javogues fut sous le Directoire membre du club du Panthéon, de Gracchus Babeuf, considéré aujourd'hui comme l'un des précurseurs du communisme. Javogues se fit prendre dans l'affaire dite "du camp de Grenelle" (septembre 1796). Condamné à mort par la commission militaire du Temple le 18 vendémiaire an V, il fut fusillé le lendemain.

L'hôtel des barons de Vazelhes

Au numéro 1 se trouve l'hôtel particulier des barons de Vazelhes. Il fut bâti au XVIII^e siècle par la famille de la Pierre Saint Hilaire. Antoine de la Pierre Saint Hilaire prit le parti de la révolte "fédéraliste" de Lyon et fut fusillé à Feurs en 1794. La tradition orale - légende ou réalité ? - veut qu'il ait refusé de donner sa fille en mariage à Javogues qui en aurait éprouvé quelque dépit...

L'hôtel de la Pierre Saint Hilaire était mitoyen avec le couvent des Clarisses qui occupait l'emplacement de l'actuel square Honoré d'Urfé. On dit que plusieurs religieuses n'auraient échappé à une arrestation que grâce à une ouverture aménagée dans le mur du monastère et leur permettant de passer dans la maison voisine.

L'hôtel de la Pierre Saint Hilaire servit en 1793 de quartier général aux volontaires républicains du Puy-de-Dôme qui se dirigeaient vers Lyon assiégé par les troupes de la Convention. Plusieurs d'entre eux adhèrent à la Société populaire de Montbrison dont le siège était aux Pénitents.

LA SOUS - PREFECTURE

Sous l'Ancien Régime, la sous-préfecture était le collège des Oratoriens : collège renommé, centre de culture avec sa bibliothèque de cinq mille volumes. Le bâtiment actuel, reconstruit après un incendie, date de 1784.

- L'enseignement des Oratoriens était profondément imprégné de jansénisme. Le jansénisme insistait sur la prédestination et le rôle de la grâce divine dans le salut des âmes. Il fut condamné par la bulle Unigenitus de 1713 et les jansénistes durent se soumettre d'autant que sa critique de l'absolutisme pontifical apparut aussi comme celle de l'absolutisme royal. Mais il survécut cependant à l'intérieur de l'Eglise de France. Au comité ecclésiastique qui, à l'Assemblée constituante, prépara la Constitution civile du clergé, gallicans et jansénistes insistèrent pour que soit assurée l'autonomie de l'Eglise de France par rapport à Rome. Lors de la prestation du serment à la Constitution, sept oratoriens, professeurs au collège prêtèrent le serment alors que parmi le clergé montbrisonnais (54 prêtres ou religieux), seul le curé de Saint-André accepta de le faire.

- Confisqué comme bien national, le collège fut affecté à l'administration du district.

- Lorsqu'en 1793 fut créé le département de la Loire, Feurs en fut, on le sait, le premier chef-lieu. Mais le 23 août 1795, considérant que le maintien du chef-lieu à Feurs rappellerait trop les souvenirs de la Terreur, la Convention thermidorienne décréta qu'il serait transféré à Montbrison. Pommerol, l'un des membres du directoire du département, fut chargé de régler les détails du transfert. Le 12 septembre 1795, à 6 h du soir, les administrateurs du département de la Loire, précédés d'un détachement de la garde nationale, firent leur entrée à Montbrison. D'abord reçus à l'hôtel de ville par le maire Duguet, ils gagnèrent ensuite l'ancien collège des Oratoriens.

Lorsque Bonaparte eut placé un préfet à la tête de chaque département, celui-ci s'installa tout naturellement à la place du directoire du département. Montbrison garda la préfecture jusqu'au 31 décembre 1855. Pendant toute cette période l'ancienne chapelle du collège, réaménagée, servit de salle des séances au conseil général. Elle a été récemment restaurée. Elle s'ouvre par une belle porte du XVII^e siècle.



RUE PUY DE LA BATIE

=====

Cette rue porte le nom d'une vieille famille de Montbrison qui posséda au XIXe siècle le château de la Bâtie.

- Au numéro 9 était la "maison de ville" du marquis de Rostaing : demeure modeste si on la compare au château de Sasselange à Veauchette.. Just, marquis de Rostaing a résidé ici en mars 1789 lorsqu'il présida la réunion des délégués des trois ordres du bailliage de Forez et qu'il fut lui-même élu député du tiers état aux Etats Généraux.

- La maison portant le numéro 19 appartenait à la famille de Rochefort qui possédait le château de Beauvoir à Arthun. Antoine Camille, comte de Rochefort, fut l'un des membres les plus influents de l'assemblée du département de Montbrison en 1787-1789. Hostile à la république jacobine, il fut fusillé à Feurs le 17 décembre 1793.

- Au-dessus à gauche de la maison située au numéro 20, une sculpture représente sainte Marie-Madeleine, surmontée d'un Christ en croix, de taille beaucoup plus petite. Cette sculpture provient de l'ancienne église de la Madeleine - aujourd'hui disparue - qui s'élevait à l'angle de la route de Boën et de la rue Saint-Antoine. Cette église fut, entre 1789 et 1792, le refuge des prêtres réfractaires (ceux qui avaient refusé d'adhérer à la Constitution civile du clergé et de prêter serment). Ils ne pouvaient être élus curés d'une paroisse mais l'exercice du culte fut d'abord libre. Les prêtres réfractaires de Montbrison se rassemblaient dans l'église de la Madeleine : ils furent jusqu'à vingt-quatre à y dire la messe chaque jour. Elle fut fermée sur l'ordre de la municipalité jacobine de Pierre Dubouchet.



Montbrison au XVIIe s. (dessin de R.Faure d'après une vue de Martellange)

AU CIMETIERE DE MONTBRISON
HOMMAGE AUX HERITIERS DE 1789
=====

Les hommes de 1789 ont fondé une tradition républicaine. Cette tradition s'incarne à Montbrison, tout au long du XIXe siècle, dans quelques personnalités et dans quelques dynasties républicaines.

Le cimetière de Montbrison, dans quelques-uns de ses monuments permet d'évoquer quelques-uns de ces "héritiers de 1789".

Le "monument des républicains"

A droite en entrant, dans l'allée centrale, se trouve un monument en forme d'obélisque, édifié sans doute à la fin du XIXe siècle et qui porte l'inscription suivante :

A la mémoire de
Martin Bernard
1803-1883

—
Auguste Bernard
1811-1868

—
Eugène Baune
1799-1880

Leurs concitoyens

- Martin Bernard (1808-1883)

Fils d'un imprimeur-libraire de Montbrison, Martin Bernard fut compositeur d'imprimerie à Paris. Saint-simonien et républicain, il milita dans les sociétés secrètes républicaines et fut, avec Barbès et Blanqui, l'organisateur de l'insurrection des "Saisons" (1839). Ce fut un échec qu'il paya de neuf ans d'emprisonnement au mont Saint-Michel et à la citadelle de Doullens. Commissaire général du gouvernement à Lyon en 1848, son prestige de "martyr de la liberté" évita le danger de guerre civile dont la ville des canuts était menacée. Député de la Loire en 1848 et 1849, il siégea sur les bancs de la "Montagne". Exilé en 1849, il ne rentra en France qu'en 1860. Député républicain de la Seine (1871-1876), il fut parmi les fondateurs de la IIIe République. L'ancienne grande Rue de Montbrison - où son père tenait boutique de libraire - porte aujourd'hui son nom.

- Auguste Bernard (1811-1868)

Frère de Martin Bernard, Auguste fut correcteur à l'Imprimerie Nationale. Il fut surtout un infatigable érudit et l'auteur d'une Histoire du Forez (2 vol.) qu'il écrivit à 24 ans et qu'il imprima lui-même sur les presses de son frère aîné Michel Bernard, imprimeur du Journal de Montbrison.

Fervent républicain, comme ses frères Martin, Michel et Henry (ce dernier fut sous-préfet du Vigan en 1848), Auguste Bernard anima à Paris, en 1848, un club qui rassemblait les républicains originaires du département de la Loire.

- Eugène Baune (1799-1880)

Né à Montbrison où son père était instituteur, il fut, à Lyon, directeur d'une école de commerce. Après 1830, il devint l'un des chefs les plus actifs du mouvement républicain, président de la section lyonnaise de la Société des Droits de l'Homme. Arrêté dès les débuts de l'insurrection des canuts en 1834, il fut condamné à la déportation perpétuelle. Libéré par l'amnistie de 1837, il fit une carrière de journaliste à la Réforme. Nommé commissaire du gouvernement provisoire dans la Loire en 1848, il fut élu député de la Loire et, comme son ami Martin Bernard, siégea parmi les députés de la "Montagne" dont il devint le président du groupe parlementaire. Lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il fut arrêté et expulsé de France. Il se fixa en Belgique, puis en Suisse : il mourut à Bâle où sa fille s'était mariée. A l'annonce de sa mort, le conseil municipal de Montbrison se réunit en séance extraordinaire : son nom fut donné à la place qui est à l'ouest de l'hôtel de ville et, fait exceptionnel, on décida qu'un article que Mme Edgar Quinet - la veuve du célèbre historien - avait consacré à E. Baune serait intégralement transcrit sur les registres du conseil municipal.

Le monument des Chavassieu

Jean Baptiste Chavassieu (1814-1891) fut maire de Montbrison (1870-1871) dans une période tragique pendant laquelle il contribua activement à la défense nationale organisée par Gambetta. Député puis sénateur de la Loire, il fut l'un des fondateurs de la IIIe République. Mort sans enfants, il fit don de sa fortune à la ville de Montbrison. Celle-ci édifia un monument à sa mémoire (1900) dans le cimetière de Montbrison (allée centrale, à gauche). Un médaillon en bronze nous donne son portrait. Le nom de Chavassieu fut aussi donné à un boulevard et à une école de la ville.

J.B. Chavassieu était le fils de Laurent Chavassieu (1787-1879) auquel ses opinions républicaines valurent d'être nommé maire de Montbrison en 1848. Député de la Loire en 1848 et 1849 - avec Martin Bernard et Eugène Baune - il siégea lui aussi sur les bancs de la "Montagne". Après le coup d'Etat de L.N. Bonaparte, il fut incarcéré quelque temps à la prison de Mazas, à Paris. Il se retira ensuite à Montbrison.

Le tombeau des Reymond

Dans le cimetière de Montbrison se trouve aussi le tombeau des Reymond, autre grande dynastie républicaine. Francisque Reymond fut député puis sénateur de la Loire. Il fit partie du groupe des "363" républicains qui contraignirent Mac Mahon à se soumettre à la nouvelle majorité républicaine (1877). Son fils le docteur Emile Reymond (1865-1914) lui succéda comme sénateur de la Loire. Pionnier de l'aviation militaire, il mourut des suites de ses blessures en 1914, son avion ayant été abattu par un appareil ennemi. Son buste a été placé au monument aux morts du jardin d'Allard.

INSCRIPTIONS SUR LE TOMBEAU DES CHAVASSIEU

ICI REPOSE
JEAN BAPTISTE CHAVASSIEU
MAIRE DE MONTBRISON
DEPUTE
SENATEUR DE LA LOIRE
BIENFAITEUR DE LA VILLE
MDCCCXIV MDCCCXCI

EN SOUVENIR
DES SERVICES RENDUS
A LA VILLE DE MONTBRISON
COMME ADMINISTRATEUR
ET POUR REpondre
AU VOEU DE SON FILS
ONT ETE TRANSFERES ICI
LES RESTES DE
LAURENT CHAVASSIEU
MAIRE DE MONTBRISON
REPRESENTANT DU PEUPLE

LA VILLE
DE MONTBRISON
A FAIT ELEVER CE MONUMENT
D'ETERNELLE RECONNAISSANCE
A LA MEMOIRE
DE JEAN BAPTISTE CHAVASSIEU
QUI NAQUIT ET MOURUT
A MONTBRISON, CONSACRA SA VIE A
SECOURIR LES MALHEUREUX
ACCEPTA
LES PLUS HAUTES FONCTIONS
POUR LA DEFENSE
DES HUMILES ET DES PAUVRES
ET LEGUA SA FORTUNE
A SES CONCITOYENS

Cahiers du Comité montbrisonnais du Bicentenaire de la
Révolution française.

Parus :

- n° 1 : Roger Faure, Monnaies et prix pendant la Révolution.
- n° 2 : Claude Latta, Bibliographie de la Révolution française et de la Révolution en Forez.
- n° 3 : Général de Précy, Historique de ma retraite dans les montagnes du Forez après le siège de Lyon.
- n° 4 : Claude Latta, La Révolution à Montbrison.
- n° 5 : Pierre Roy, Noël Pointe, un conventionnel stéphanois.
- n° 6 : Claude Latta, Guide de Montbrison pendant la période révolutionnaire.
- n° 7 : Thérèse Mascle, Beaumarchais et la Révolution (ou comment le Mariage de Figaro annonce la Révolution).

A paraître :

Les cahiers de doléances de Montbrison et des trois ordres du Forez.

Christian Boyer, La Révolution française, présentation générale.

Marc Fournier et Gérard Paul, Philosophie des Lumières et Déclaration des Droits de l'Homme.

Jean Guy Girardet, L'Eglise et la Révolution.

Frédéric Brunet et Jean Paul Colomb, Quelques aspects de la vie quotidienne : vivre et survivre sous la Révolution.

Christian Demeotis, Révolution et projets d'enseignement.

Actes du Colloque : la Révolution en Forez (octobre 1989).

Joseph Barou et Claude Latta, Savigneux, de l'Ancien Régime à la Révolution.

Le Comité montbrisonnais du Bicentenaire et l'Union de la Loire des Délégués départementaux de l'Education nationale publieront en coédition :

Claude Latta : La Révolution et l'enseignement (exposé fait devant le congrès départemental de l'Union de la Loire des D.D.E.N., le 23 avril 1989)

(Les Cahiers parus sont disponibles au Centre Social de Montbrison, participation 20 F par numéro)

VILLAGE de FOREZ : bulletin d'histoire locale de l'Association des usagers du Centre Social de Montbrison.

Siège social : Centre Social, Rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude Latta

ISSN 0241 - 6786

Dépôt légal : 1er trimestre 1989

Impression : Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Loire, St-Etienne.